

Information des apprentis intéressés par l'échange

visite propose aux apprentis au cours de la période de formation d'élargir leur horizon personnel et professionnel en passant trois à quatre semaines dans une entreprise située dans une autre région linguistique et / ou culturelle.

- **Durée de l'échange** Idéalement 3 à 4 semaines (min. 3 semaines).
Les dates souhaitées devront être indiquées lors de l'inscription; elles seront respectées dans la mesure du possible.
- **Objectifs de l'échange** visite propose aux jeunes faisant leur entrée dans le monde du travail d'élargir leur horizon personnel et professionnel et de se confronter à un environnement différent dès leur formation afin d'améliorer significativement leurs chances d'accès au marché du travail.
- **Ecole professionnelle** L'apprenti est généralement autorisé à fréquenter une école professionnelle équivalente durant l'échange (à l'exception des formations avec des blocs de cours).
- **Loisirs** Les apprentis en échange sont responsables de leurs activités de loisirs devraient être soutenues par tous les partenaires concernés (les opérations de change et de leurs apprentis, famille d'accueil, les clubs Rotary).
- **Salaire** On attend que les entreprises continuent de verser un salaire à l'apprenti durant l'échange.
- **Informations et urgences** Une fois l'échange définitivement organisé, tous les participants reçoivent les informations détaillées et coordonnées nécessaires. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet ainsi que des témoignages intéressants d'anciens participants à l'échange sur www.visite.ch. En cas d'urgence, appelez le 0041 76 388 65 60.
- **Voyage** Le voyage est généralement à la charge de l'apprenti. Les Rotary Clubs ou d'autres organisations peuvent fournir une participation financière. Plus de renseignements auprès de visite.
- **Rotary** visite est soutenue par le réseau du Rotary, une organisation internationale disposant de clubs et de membres dans presque tous les pays du monde (plus d'informations sur www.rotary.ch).
- **Argent de poche** L'argent de poche est à la charge des apprentis eux-mêmes. Une participation financière de l'entreprise d'accueil (p. ex. pour le repas du midi) a fait ses preuves.
- **Hébergement et repas** Les apprentis en échange seront logés si possible dans une famille d'accueil. Sinon, elle est organisée pour une autre propriété (hospice stagiaires, logement de personnel, retraite). Le coût du logement assumer les fondés de visite.
- **Assurances** Seront supportés par les apprentis. Avant l'échange de visite est un certificat d'assurance pour fournir une couverture de sécurité complète. Le risque de maladie, de blessure et la responsabilité personnelle doit être traitée lors de l'échange. Autre assurance bagages et les dépenses de voyage doivent être couvertes individuel si nécessaire.

Uster, Octobre 2011